

Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts

Cursus instituteur primaire



A. Commentaire général

L'évaluation du cursus instituteur primaire de l'Autonomie Hochschule in der DG (AHS) a débuté en septembre 2012.

Après avoir rendu un rapport d'autoévaluation, avoir reçu la visite des experts et finalement le rapport final de synthèse, la Haute Ecole a rédigé son calendrier et plan de suivi en essayant d'être le plus réaliste possible.

Pour établir ce document, le département pédagogique s'est basé principalement sur le rapport final de synthèse, ainsi que sur le rapport d'autoévaluation. Comme l'AHS n'a pas été prise en considération dans le rapport transversal, car elle est organisée selon un autre cadre légal que les hautes écoles en Communauté française, le département s'est uniquement inspiré des idées principales dégagées dans ce rapport.

La cellule qualité a choisi cinq axes prioritaires pour réaliser le plan de suivi :

1. Institutionnalisation et pérennisation de la démarche qualité
2. Développement d'une vision stratégique de la formation
3. Implication des maîtres de stage
4. Autonomie des étudiants
5. Communication

Les actions du premier axe ont été développées par la direction. Les actions des quatre axes restants ont été programmées avec l'ensemble du corps professoral, car la plupart de ces actions les concernent directement.

Une fois les actions sélectionnées, les membres de la cellule qualité et quelques enseignants volontaires se sont réunis à plusieurs reprises pour constituer un calendrier et un plan de suivi détaillé.

L'objectif sera à présent de mettre en œuvre ce plan d'actions. Le suivi de cette mise en œuvre sera assuré par la direction et par la coordonnatrice qualité, qui mettront en place une stratégie de suivi.

Il reste à noter que le personnel du département pédagogique n'a pas attendu le plan de suivi pour mettre en place des actions visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Dès la publication du rapport d'autoévaluation, il y a eu une remise en question générale à de nombreux niveaux et de multiples chantiers ont démarré.

B. Tableau de synthèse

Axe 1 : Institutionnalisation et pérennisation de la démarche qualité

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Définir une vision stratégique, traduite en plan d'action, munie d'outils de suivi. Continuer à réguler suite à l'autoévaluation.</i> (RFS, chapitre 1, p. 4)	<ul style="list-style-type: none"> - Une cellule qualité va être créée à l'AHS. Elle sera constituée au minimum du conseil académique (directeur, directeurs de départements et deux enseignants par département) et du chargé de qualité. En plus de ces personnes, d'autres (internes ou externes à la HE) pourront être désignées pour des travaux précis et des périodes définies. Elles recevront alors un mandat ou un contrat temporaire pour cette fonction. La cellule qualité aura pour fonction d'établir un plan stratégique pour l'assurance qualité et de veiller à son exécution. - Etablir un partenariat à long terme avec une agence qualité reconnue ou une agence d'accréditation pour assurer que chaque département ainsi que la HE respecte les standards européens. 	**	Direction	<ul style="list-style-type: none"> Constitution octobre 2014 Rédaction d'un plan stratégique prévue fin 2015 Mise en œuvre du plan stratégique à partir de 2016 Prévu pour septembre 2016 	Pérennisation de la démarche qualité.	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir une augmentation du capital horaire qui est fixé par décret. Acceptation de l'agence.
<i>Institutionnaliser les évaluations des enseignements, notamment par les étudiants, en lien avec la valorisation des pratiques pédagogiques.</i> (RFS, chapitre 1, p. 5)	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre des mesures en place pour systématiser les enquêtes de satisfaction du cursus et l'évaluation de l'enseignement par les étudiants. 	**	Cellule qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Création ou modification des instruments fin 2015 - Phase pilote début 2016 - Systématisation 2016-2017 	Amélioration de la qualité des enseignements.	/

Axe 2 : Développement d'une vision stratégique de la formation

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Inscrire les concertations pédagogiques dans le fonctionnement de la section.</i> (RFS, chapitre 1, p. 4)	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir les concertations pédagogiques dans les charges des enseignants. - Formuler la fonction, les objectifs,... des concertations pédagogiques. - Etablir la programmation (fréquences,...) des concertations pédagogiques. 	**	Direction	2015-2016	Organisation régulière de concertations pédagogiques	Obtenir une augmentation du capital horaire qui est fixé par décret.
<i>Mener une réflexion épistémologique collective autour de la notion de compétences.</i> (RFS, chapitre 1, p. 4)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une ou plusieurs conférences sur le sujet. - Organisation d'échanges par département. - Phase de mise en application. 	**	Direction	A partir de l'automne 2015	Clarification et compréhension plus partagée de la notion de compétences	/
<i>Permettre à l'AHS de réfléchir et concevoir la formation en relation avec l'école et l'enseignement que l'on veut pour la Communauté germanophone.</i> (RFS, chapitre 1, p. 3)	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la situation sociologique actuelle et les évolutions possibles. - Analyser le profil de l'instituteur dans d'autres établissements/régions. - Etablir le profil de l'instituteur d'aujourd'hui et de demain. 	**	Chef de département	2016-2017	Aboutir à un profil cohérent de l'instituteur	/
<i>Fonder le nouveau référentiel de formation sur une approche curriculaire aboutie afin de renforcer la cohérence interne du programme et la pertinence des évaluations des apprentissages des étudiants.</i> (RFS, chapitre 2, p. 6)	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une réflexion autour des 7 socles de compétences. - Analyser des référentiels de formation d'autres hautes écoles. - Réaliser un référentiel de formation en phase avec les réflexions antérieures et compréhensible pour toutes les parties prenantes. - Adapter les évaluations au nouveau référentiel. 	**	Chef de département	2017-2019	Aboutir à un référentiel cohérent et réalisable	- Accord politique d'assouplir le décret

Axe 3 : Implication des maîtres de stage

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Information des maîtres de stage</i> (RA, chapitre 2, p.25)	Insérer un résumé des contenus du programme d'études dans le dossier d'information qui est remis aux maîtres de stage en début de stage ou diffusé sur le site Internet de la Haute Ecole.	*	Psychopédagogues	A partir de septembre 2015	- Meilleure connaissance de la formation initiale. - Estimation des prérequis et des compétences à acquérir lors du stage.	/
<i>Transférer les mercredis « insertion professionnelle », à la formation continue des formateurs d'enseignants</i> (RFS, chapitre 4, p. 14)	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de travail - Séjour à Schaffhausen afin de découvrir leur projet - Analyser le projet de Schaffhausen - Planifier un propre projet de formation - Réaliser un partenariat avec des experts - Débuter une phase pilote - Analyser et évaluer la phase pilote 	***	Direction Groupe de travail	Printemps 2014 Août 2014-10-24 Automne 2014 2015 2015 2015-2016 2017	- Standardisation et amélioration de la culture d'évaluation des stages. - Coopération plus étroite entre l'AHS et les maîtres de stage. - Cohérence entre théorie et pratique - Revalorisation du travail des maîtres de stage	/

Axe 4 : Autonomie des étudiants

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Donner plus d'autonomie aux étudiants en particulier en réduisant leur charge de travail</i> (RFS, chapitre 3, p. 13)	<ul style="list-style-type: none"> - Modifier la proportion entre l'enseignement en présentiel et le travail en dehors des cours. - Mener une enquête auprès des étudiants et des anciens étudiants. - Réfléchir à des méthodes pédagogiques permettant d'augmenter l'autonomie des étudiants (exemple : organiser des travaux pluridisciplinaires afin de diminuer la quantité de travaux) 	***	<p>Direction</p> <p>Cellule qualité</p> <p>Enseignants (psychopédagogues et autres intéressés)</p>	<p>Septembre 2014</p> <p>2015-2016</p> <p>2016-2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du sentiment d'autonomie des étudiants - Renforcement de l'enseignement différencié 	- Assouplissement du décret
<i>TFE</i> (RA, chapitre 2, p. 31)	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de nouvelles pistes. - Entrée en vigueur des nouvelles directives. - Réunions de travail avec l'ensemble du corps professoral pour expliquer et approfondir les nouvelles directives et méthodologies. - Evaluation des nouvelles directives - Organisation d'un vernissage des TFE après la défense 	**	<p>Chef de département et</p> <p>Le groupe de travail pour les TFE</p>	<p>2012-2013</p> <p>2013-2014</p> <p>Octobre 2014</p> <p>Automne 2015</p> <p>Juin 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> - un TFE plus compact - un TFE plus centré sur une question de recherche 	/
<i>Exploiter le potentiel de mobilité internationale comme un authentique outil de formation</i> (RFS, chapitre 5, p. 15)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de séjours d'un semestre à l'étranger pour les étudiants volontaires - Evaluation des séjours à l'étranger - Organisation de voyage de fin d'études - Visite de découverte d'autres écoles 	***	<p>Coordinatrice Erasmus+</p> <p>Psychopédagogues</p> <p>Psychopédagogues</p>	A partir de 2014-2015	Elargir les horizons, augmenter la culture générale et les expériences pratiques.	- Etablir des partenariats avec des établissements à l'étranger

Axe 5 : Communication

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Communication</i> (RA, chapitre 6, p. 74)	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir la structure et le contenu du site Internet ainsi que la facilité d'accès aux informations - Ajouter des informations sur le site Internet de l'AHS : organigramme, information sur les programmes de mobilité, information sur les études complémentaires,... - Publier les rétrospectives de la Haute Ecole. 	**	Groupe de travail à constituer Chef de département Groupe de travail à constituer	2014-2016 Fin 2013 A partir de septembre 2015	Site Internet plus moderne, plus attirant, mieux structuré. Accès plus facile aux informations. Avoir un site Internet plus vivant et relatant de la vie de la Haute Ecole.	/

Directeur-président
Stephan Boemer



Directrice de département
Martha Kerst



Coordonnatrice de l'autoévaluation
Stéphanie Nix

